

APPLIQUER L'ÉQUITÉ ENTRE LES SALARIÉS DANS LES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES DU CSE



1 JOUR (7H)

▶ **PRÉREQUIS :** AVOIR SUIVI LA FORMATION "EXERCER LA MISSION SOCIALE ET CULTURELLE DU CSE "

▶ **PUBLIC :** REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

INTRA



OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre le rôle social du CSE
- Favoriser l'équité pour plus de justice sociale entre les salariés
- Communiquer la politique sociale et culturelle du CSE



PROGRAMME

Les repères historiques et réglementaires

Monopole de gestion, définition ASC, règles Urssaf...

La définition du projet social du CSE

- Identification des valeurs et des priorités
- Un vocabulaire à partager (social, solidarité, égalité/équité, discrimination, inclusion)

Diagnostiquer ses publics

- Informations clés à recueillir et outils disponibles pour la collecte des données
- Focus RGPD

Méthodologie de mise en place de l'équité

- L'équité en fonction des revenus (Les différents systèmes de Quotients Familiaux, le revenu disponible, les niveaux d'aides...)
- L'équité au-delà du financier

La communication d'une politique basée sur l'équité

- L'argumentaire
- La valorisation et l'évaluation

▶ Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

▶ Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

▶ Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

▶ Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



ANIMÉE PAR

- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Stéphanie GUILLON, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

COÛT DE LA FORMATION

Sur devis

LIEUX ET DATES 2024

Sur demande

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.